



**COMPTE RENDU  
DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT DU 15 REJEB 1435 (15 MAI 2014)**

\*

- I. La ministre déléguée auprès du ministre de l'énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement, chargée de l'eau a présenté un exposé sur «la gestion des ressources en eau au Maroc : situation actuelle et perspectives».
- II. Le conseil du gouvernement a examiné les projets de décrets et la convention internationale suivants :

**Projets de décrets :**

- I. **Projet de décret n° 2-14-280** fixant les attributions et l'organisation du ministère de l'emploi et des affaires sociales.

**Approuvé**

2. **Projet de décret n° 2-14-315** complétant le décret n° 2-65-046 du 6 moharrem 1385 (7 mai 1965) relatif à la situation des attachés militaires, de leurs adjoints et des autres personnels militaires affectés auprès d'eux.

**Approuvé préalablement à sa soumission à l'approbation du prochain Conseil des ministres.**

3. **Projet de décret n° 2-14-330** portant création du comité national de coordination dans les domaines de l'hydrographie et de la cartographie marine.

**Approuvé préalablement à sa soumission à l'approbation du prochain Conseil des ministres.**

4. **Projet de décret n° 2-13-881** modifiant et complétant le décret n° 2-08-518 du 25 joumada I 1430 (21 mai 2009) pris pour l'application des articles 13, 14, 15, 21 et 23 de la loi n° 53-05 relative à l'échange électronique des données juridiques.

**Approuvé préalablement à sa soumission à l'approbation du prochain Conseil des ministres.**

**Convention internationale :**

**Convention** de transport aérien entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de l'Etat du Qatar, faite à Rabat le 11 mars 2014.

- **Projet de loi n° 35-14** portant approbation de la Convention mentionnée ci-dessus.

**Approuvés**

- III. Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le conseil a approuvé les propositions de nominations aux fonctions supérieures suivantes :

1. L'inspecteur général du ministère de l'artisanat et de l'économie sociale et solidaire ;
2. Le directeur de l'école nationale des sciences appliquées à Oujda ;
3. Le doyen de la faculté des sciences juridiques, économiques et sociales à Settat ;
4. La directrice du centre régional d'investissement de la région de Gharb-Chrarda-Béni Hssen ;
5. Le directeur du centre régional d'investissement de la région de l'oriental ;
6. Le directeur de l'aménagement du nouveau port de Safi.